

Le Thermalisme



Dessiné et gravé en taille-douce
par Jean Delpech

Format horizontal 36 x 21,45

50 timbres à la feuille

Vente anticipée le 19 novembre 1988
à Paris

Vente générale le 21 novembre 1988

Si le mot "thermalisme" est une création du XIX^e siècle issue du grec "thermos" (chaud), sa pratique, elle, remonte à la civilisation gréco-romaine et lui est sans doute même antérieure.

Primitivement, les thermes romains, dérivés de la palestre grecque, ne sont guère que des locaux où les jeunes gens font leurs ablutions après l'exercice. Peu à peu, ces installations balnéaires s'agrandissent et se complètent de promenoirs, de jardins, de terrasses, parfois de bibliothèques et souvent de boutiques. Les plus grandioses de ces "villas de la plèbe" demeurent certainement les Thermes de Caracalla, à Rome.

Toutes présentaient à peu près le même plan : un vestiaire (apodyterium) accueillait le baigneur qui se rendait ensuite dans une salle froide (frigidarium) pour les premières ablutions. Une salle tiède (tepidarium) où le corps s'habitue à une température plus élevée permettait un passage plus facile vers le caldarium destiné à provoquer une abondante sudation.

Au Moyen-Age, on va "s'étuver" pour purifier ses humeurs mais aussi pour se divertir. Soupçonnées d'être des lieux de vice, les étuves furent souvent l'objet de procès. La mixité des bains ajoutée à leur atmosphère émoulliente devait, en effet, faire tourner bien des têtes.

Après une longue éclipse, la pratique des bains renaît au XIX^e siècle, époque durant laquelle un thermalisme mondain se développe et porte à son paroxysme la dimension ludique des "villes d'eau". Etablissement de bains, hôtel et casino forment alors la trilogie thermale. Mais aujourd'hui, le thermalisme est avant tout une thérapeutique qui n'est plus réservée à une élite. L'ordonnance de 1947 précise que "tout homme a droit au bénéfice de la cure thermale si son état de santé l'exige".

Complémentaire de la thérapeutique médicamenteuse, la cure thermale est une médecine naturelle fondée sur l'utilisation de l'eau minérale. Sa valeur est établie par l'Académie de médecine après un triple examen analytique, pharmacologique et clinique.

Diverses techniques de soins sont associées à la cure de boisson : bains de boue et massages ainsi que l'évoque le timbre. Durant son séjour de trois semaines, le curiste est suivi par un médecin et les organismes d'assurance maladie allègent sensiblement la part des frais laissée à la charge de chacun. Ainsi en 1986, six cent cinquante mille personnes ont été accueillies dans les quelque cent stations que compte la France, pour soigner un rhumatisme ou une affection respiratoire, digestive, urinaire, dermatologique, phlébologique, artérielle, gynécologique, etc... En complément à sa vocation médicale, le thermalisme d'aujourd'hui propose au curiste la découverte d'une hygiène de vie, d'une éducation sanitaire auxquelles des activités sportives, culturelles et artisanales apportent un nouvel art de vivre.